

zéaiement et le susseyement paraissent endémiques.

Si les enfants ne transportaient les fautes du langage parlé dans le langage écrit, il n'y aurait que demi-mal, mais ils reproduisent toutes ces incorrections dans leurs dictées ou leurs sujets de rédaction, et il n'est pas rare de trouver des fautes de cette nature dans les copies des candidats au certificat d'études primaires.

La sténographie fait disparaître les vices de prononciation et l'orthographe défectueuse qui en est la conséquence. L'accent aigu, l'accent grave, le point, surmontant ou soulignant le son, ne permettent pas à l'élève de se tromper en traduisant un texte sténographié; il donne forcément aux mots représentés par les monogrammes sténographiques l'orthographe exacte.

La lecture souvent répétée des mêmes textes, ou d'autres dans lesquels on accumule, si l'on veut, graduellement les difficultés de prononciation, conduit en peu de temps l'enfant à émettre normalement tous les sons et à bien articuler toutes les consonnes.

C'est là un fait d'expérience et ici encore la sténographie a fait ses preuves.

M. MONCHY,

Directeur d'école à Laforest (P.-de-C.)

L'empereur d'Allemagne serait si convaincu de l'importance de la sténographie et de ses avantages qu'il a décidé de l'apprendre.

Il y a plus de quarante ans que le code Morse a été mis en usage pour la télégraphie. Cependant, il faut remarquer qu'il y a toujours eu quantité d'objections à l'adoption de quelque

code que ce soit, à cause de la difficulté de transcription; d'autre part, il a fallu aussi tenir compte de la lenteur relative, soit 60 mots par minute pour la transmission.

Tout porte à croire que tôt ou tard nous arriverons à une découverte ingénieuse permettant de transmettre les messages en mots et non en chiffres. Un ingénieur australien, Donald Murray, vient d'inventer une machine qui transmet le message par le moyen d'une machine à écrire et à une vitesse de 114 mots à la minute.

Les autorités postales de Melbourne l'auraient, au dire du *Australian News*, essayé à leur entière satisfaction.

Nous détachons ce qui suit d'un article du Dr Leriche, sur l'hygiène de l'été :

“ Les bains froids doivent être interdits en principe, ou n'être autorisés que dans des conditions bien déterminées, chez les nerveux, les rhumatismants, les goutteux, les arthritiques, les cardiaques surtout, et chez tous ceux enfin qui présentent une tare organique des appareils nerveux, digestifs, respiratoires et circulatoires.

Le bain froid, pour être salutaire, doit être pris dans certaines conditions qu'il est utile de connaître.

Il faut faire un peu de réaction avant d'entrer dans l'eau et s'y plonger d'un seul coup. On doit y rester toujours très peu de temps.

La sensation de froid qui se produit au début ne dure pas et est suivie d'une période de réaction qui dure suivant que le corps est en mouvement dans l'eau. On ne doit pas attendre, pour sortir de l'eau que cette période de réaction chaude soit suivie d'une réaction secondaire caractérisée par un frissonnement qui se produit au bout de quelques minutes si on reste immobile dans l'eau, et au bout de 15 à 20 minutes, si on nage ou si on se livre à des mouvements. ”